



Sénèque : « Quand tu auras désappris à espérer, je t'apprendrai à vouloir »

Les autorités disent : 0 moyen, 0 rému, 0 statut ?!

Monsieur le Président,

Dix mois se sont écoulés depuis le groupe de travail (GT) du 22 mai 2025 et votre annulation du GT du 17 novembre dernier. Au regard du programme de travail que vous proposez pour 2026 et 2027, il est certain que les travaux ne seront pas bouclés en 18 mois !



DELTA IE : un fiasco de la « haute » administration avant tout

L'ordre du jour de ce GT est très axé dédouanement. Cela peut se comprendre compte tenu des enjeux et du fiasco du déploiement de DELTA IE (téléservice dédouanement en ligne par traitement automatisé import/export). Pour une administration qui se vante d'évoluer et de s'adapter aux grands enjeux du monde contemporain, la DGDDI (Direction générale des Douanes et Droits indirects) n'est pour le coup pas à la hauteur.

Au risque de nous répéter, les échéances et l'obligation de dématérialisation complète étaient connues de longue date.

Ne prétextez pas le BREXIT comme cause du retard. Le Code des Douanes de l'Union (CDU) a été publié le 9 octobre 2013, mis en œuvre au 1^{er} mai 2016, pour un référendum BREXIT intervenu en juin 2016.

Depuis quand une réforme nationale, le Transfert des Missions Fiscales (TMF, transfert de taxes de la DGDDI vers la DGFIP), prend-elle le pas sur des obligations communautaires ?

Le sous-directeur COMINT (commerce international) **la lui-même déclaré lors d'un précédent groupe de travail, les outils ont été faits avant la stratégie.**

Fallait-il s'attendre à une réussite quand on se contente d'une analyse technico-juridique et qu'on procède à un déploiement technique sans se poser de questions stratégiques et organisationnelles ?

Mais ne nous méprenons pas. Les deux ans de retard ne sont en aucun cas la faute des collègues des bureaux métiers de la DG, bureaux en souffrance et en sous-effectifs.



INFORMATIQUE : une externalisation au coût énorme !

Au regard de la densité de l'ordre du jour, sans doute aurait-il été judicieux de réunir un GT OPCO distinct d'un GT dédouanement.

Votre bilan pointe la responsabilité des opérateurs pour les retards de bascule. Pourquoi édulcorer tous les dysfonctionnements techniques ?

Et à l'inverse pourquoi passer sous silence l'énorme investissement des agents des Pôles Gestion des Procédures (PGP) et des Pôles Contrôle, des Pôles Action Economique (PAE) et des Recettes Interrégionales (RI) ?

S'agissant de GAMMA 2, alors que tous les prérequis semblent remplis, pourquoi l'interconnexion n'est-elle toujours pas effective au 19 mars 2026 ?

Les dysfonctionnements informatiques sont aussi les symboles de la politique d'externalisation informatique de la DG dont les personnels subissent les conséquences. Plutôt que former et avoir une vraie gestion de carrière, vous recourez à une externalisation idéologique et inefficace, en voici la preuve.

SOLIDAIRES vous demande à nouveau la communication de l'enveloppe budgétaire allouée aux différents projets informatiques, passés et en cours.

Parmi les documents de travail, vous nous avez fourni l'étude des ergonomes du ministère, que nous demandions depuis le départ. Qu'il s'agisse des écrans, de la configuration matérielle des bureaux, l'étude vient conforter ce que nous disons depuis longtemps en Formation Spécialisée (FS).



POLITIQUE DES CONTRÔLES : revenir aux fondamentaux !

Si nous faisons preuve de mauvais esprit, nous dirions que les annonces concernant le « *Data Hub* » (centre de données) et le « *Trust and Check* » (confiance et contrôle) sembleraient rendre désormais inutile d'achever la politique de contrôle des DCN (déclarations en Dédouanement Centralisé National) entreprise par JCF2 (bureau politique des contrôles). Quant au toilettage des DCN, cela est-il encore réalisable avant 2027 ?

Vous parlez beaucoup d'analyse de risque mais finalement peu des contrôles en tant que tels. Nous constatons que ce n'est pas la première fois au cours de nos échanges que le contrôle en lui-même se retrouve réduit à la portion congrue.

Un projet OPCO efficient clarifierait et préciserait la politique des contrôles, ses incohérences et ses contradictions. C'est donc l'antithèse des slogans actuellement déployés dans des opérations de com' à grande échelle, comme le « *100% scanning* », alors qu'en réalité le taux de contrôle effectif est de 0,008 %. Qu'importe l'IA (Intelligence artificielle), les scanners, l'écran de veille unique, si les yeux et les bras manquent pour contrôler et constater les fraudes.

On en revient toujours aux fondamentaux :

- les effectifs
- et des applications interconnectées, fluides et intuitives.

À part pour une opération de communication, on a rarement vu un divisionnaire ouvrir un carton...

Vous nous parlez de transition, d'environnement profondément transformé, mais cela ne remet pas en cause les fondamentaux de la douane : une marchandise passe la frontière, en a-t-elle le droit ? A-t-elle acquitté les droits et taxes dus ?

Cette soi-disant adaptation des doctrines, de l'organisation et des outils n'est-elle finalement pas un moyen pour casser l'outil Douane ? Cela dans un contexte européen qui prône la continuation d'une politique de « libre-échange », en dépit du contexte géo-politique international qui a déjà condamné la mondialisation des échanges telle qu'on l'a connue depuis plus de 30 ans.

SOLIDAIRES profite de ce GT pour vous demander une fois de plus la cartographie des services.



INSTRUCTION SÉCURISATION : un projet fait sans les agents !

Sur la partie OP/CO, quelle mauvaise surprise de découvrir que le projet d'instruction-cadre sur la sécurisation des contrôles des agents OP/CO-CI (opérations commerciales et contributions indirectes) a été réalisé **sans concertation avec les principaux intéressés : les agents !** Pourtant, nous l'avions demandé.

Que dire de ce projet d'instruction ? 55 pages, cela peut paraître imposant, mais rassurons-nous, il s'agit essentiellement :

- de redondances,
- de redites,
- de ce qui se fait actuellement
- et d'évidences telles que « *vérifier l'état de fonctionnement du matériel nécessaire au contrôle* ».

Ce qui nous interpelle surtout, c'est le changement de paradigme de certaines missions des OP/CO. Jusqu'à preuve du contraire, un enquêteur SRE (service régional d'enquête) n'est pas un agent de la Surveillance, ni un agent de la DNRED

(direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières).

L'arrivée des GLAT (groupes de lutte anti-traffics) et la nécessaire adaptation des OP/CO à cette nouvelle donne ne doit pas entraîner un glissement de cette branche vers celle de la Surveillance.



Pour conclure : vite, un réel statut... et un réel dialogue !

Nous réitérons notre demande pour la mise en place d'un réel statut AG/CO intégrant la pénibilité, la technicité des différents métiers et le régime indemnitaire.

L'expression « Dialogue social » signifie malheureusement souvent « Écoute et suivi, avec approbation et validation aveugle », et non pas « Dialogue réel et constructif, en argumentant les divergences en s'inscrivant dans un processus participatif ». Laquelle de ces définitions choisissez-vous ?

Nous pensons avoir la réponse...

La délégation SOLIDAIRES Douanes, le vendredi 20 mars 2026